

Les allocataires du Rsa fin mars 2012

Près de 2,06 millions de bénéficiaires dont environ 200 000 dans les Dom

Fin mars 2012, le revenu de solidarité active (Rsa) est versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à près de 2,06 millions d'allocataires, dont 202 000 résidant dans les départements d'Outre-mer (Dom). Si le nombre de bénéficiaires en Métropole et dans les Dom progresse de près de 3 % en un an, l'augmentation des effectifs dans les Dom est plus prononcée, atteignant 9 %.

Le nombre de bénéficiaires du Rsa socle résidant en Métropole et dans les Dom augmente de près de 1,2 % entre décembre 2011 et mars 2012, en données corrigées des variations saisonnières (Cvs). Cette évolution est comparable à celle observée au cours de l'année 2011, en lien avec la croissance du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (Defm) similaire en 2010 et 2011.

Un an après l'extension du dispositif dans les Dom, les allocataires du Rsa activité seul y représentent près de 11 % de l'ensemble des bénéficiaires. Comparativement, en France métropolitaine, près d'un quart des allocataires du Rsa bénéficiaient de cette composante un an après la mise en place du dispositif. La montée en charge moins dynamique du Rsa activité seul dans les Dom peut s'expliquer, notamment, par le maintien du droit au revenu de soutien temporaire à l'activité (Rsta) jusqu'à la fin de l'année 2012.



Depuis janvier 2012, les foyers résidant à Mayotte peuvent bénéficier du revenu de solidarité active (Rsa). La législation présente cependant quelques différences par rapport à celle appliquée dans les autres départements d'Outre-mer (Dom), en particulier l'absence de Rsa jeunes et de Rsa majoré. En ce qui concerne la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et la Réunion, le dispositif est entré en vigueur depuis plus d'un an. Il est donc possible de réaliser un premier bilan de la montée en charge du Rsa dans les Dom, si l'on ne tient pas compte des foyers résidant à Mayotte (environ 1 000 allocataires fin mars 2012).

Fin mars 2012, près de 2,06 millions de foyers résidant en Métropole et dans les Dom bénéficient du Rsa

Fin mars 2012, le Rsa est versé par les caisses d'Allocations familiales (Caf) à près de 2,06 millions de foyers, dont 1,86 million résident en France métropolitaine et 202 000 dans les Dom (tableau 1). En ce qui concerne le Rsa socle, les effectifs s'élèvent à 1,59 million d'allocataires et environ 468 000 foyers bénéficient du Rsa activité seul. Le nombre de bénéficiaires du Rsa progresse ainsi de près de 3 % entre fin mars 2011 et fin mars 2012, et chacune des deux composantes évolue de façon comparable.

En se limitant à la France métropolitaine, l'augmentation du nombre d'allocataires entre mars 2011 et mars 2012 est relativement proche de celle observée aux trimestres précédents (environ 2 %). En revanche, la croissance annuelle des effectifs dans les Dom atteint environ 9 %, en lien avec la montée en charge du dispositif dans ces départements. Cela concerne plus particulièrement les bénéficiaires du Rsa activité : + 24 % pour la composante Rsa socle et activité et + 50 % pour la composante Rsa activité seul.

Parmi l'ensemble des allocataires du Rsa, environ 1,79 million bénéficient du Rsa sans majoration de leur prestation pour situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître (tableau 2). Le nombre d'allocataires du Rsa non majoré augmente d'environ 3 % entre mars 2011 et mars 2012, alors que les foyers bénéficiant d'une majoration pour isolement diminuent de près de 2 % sur un an. En France métropolitaine, la croissance du nombre d'allocataires entre mars 2011 et mars 2012 se poursuit à un rythme comparable à celui observé au trimestre précédent, qu'ils bénéficient ou non d'une majoration de leur prestation. En revanche, dans les Dom, le nombre de bénéficiaires du Rsa non majoré progresse nettement depuis la mise en place du dispositif (environ 12 %).

Tableau 1 - Nombre d'allocataires du Rsa selon la composante fin mars 2012 et évolution entre mars 2011 et mars 2012

	Effectifs (en milliers)			Évolution annuelle (en %)		
	Métropole	Dom	Métropole + Dom	Métropole	Dom	Métropole + Dom
■ Rsa socle	1 410	181	1 591	2 %	6 %	3 %
<i>Rsa socle seul*</i>	1 202	168	1 370	2 %	4 %	2 %
<i>Rsa socle et activité</i>	208	13	221	5 %	24 %	6 %
■ Rsa activité seul	447	22	468	1 %	50 %	2 %
Total Rsa	1 857	202	2 059	2 %	9 %	3 %

(*) La composante Rsa socle seul inclut les bénéficiaires en cumul intégral.

Source : Cnaf - Dser.

Note : à partir de mars 2012, le nombre d'allocataires du Rsa dans les Dom inclut les bénéficiaires résidant à Mayotte.

Tableau 2 - Nombre d'allocataires du Rsa bénéficiant ou non d'une majoration pour isolement fin mars 2012 et évolution entre mars 2011 et mars 2012

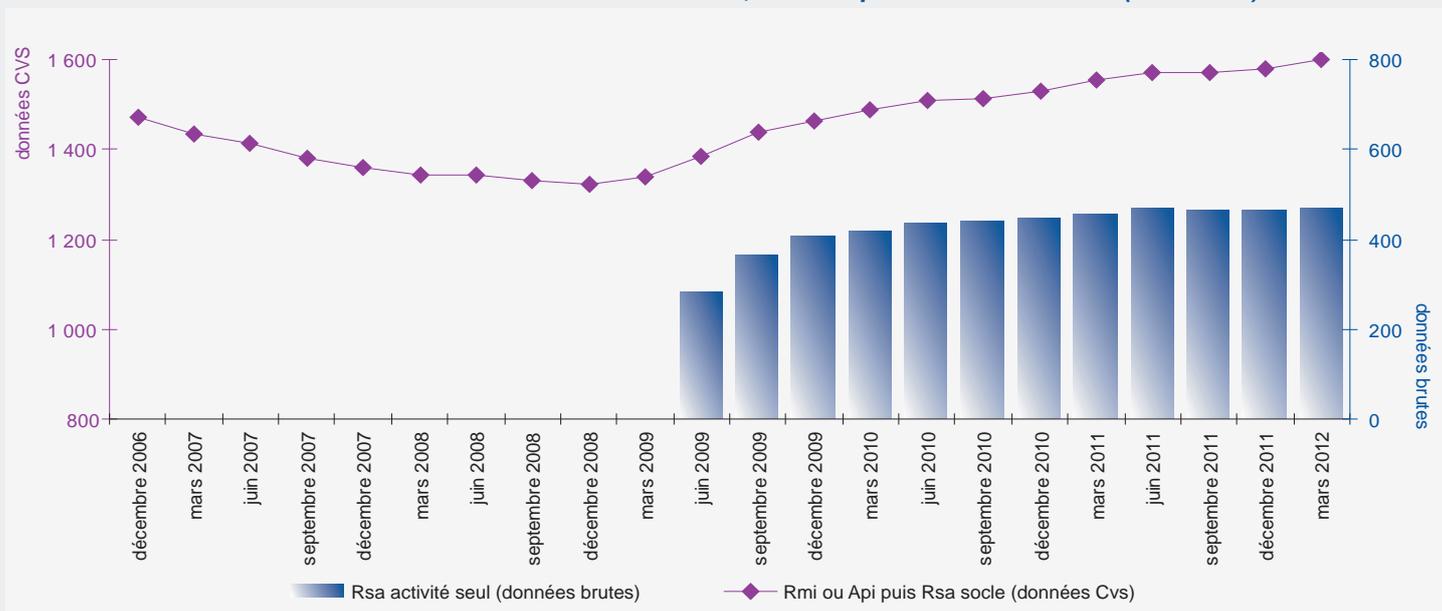
	Effectifs (en milliers)			Évolution annuelle (en %)		
	Métropole	Dom	Métropole + Dom	Métropole	Dom	Métropole + Dom
■ Rsa non majoré	1 626	169	1 794	3 %	12 %	3 %
<i>dont Rsa jeunes</i>	9	0,1	9	- 3 %	Ns*	- 3 %
■ Rsa majoré	231	34	265	- 1 %	- 3 %	- 2 %
Total Rsa	1 857	202	2 059	2 %	9 %	3 %

(*) Les évolutions du nombre d'allocataires du Rsa jeunes dans les Dom ne sont pas significatives car les effectifs sont faibles.

Source : Cnaf - Dser.

Note : à partir de mars 2012, le nombre d'allocataires du Rsa dans les Dom inclut les bénéficiaires résidant à Mayotte.

Graphique 1 - Nombre d'allocataires du Rmi ou de l'Api puis du Rsa socle, et nombre de bénéficiaires du Rsa activité seul, en Métropole et dans les Dom* (en milliers)



(*) Avant mars 2011, les données concernant le nombre de bénéficiaires du Rsa activité seul ne portent que sur la France métropolitaine.

Source : Cnaf - Dser.

Note : la correction des variations saisonnières a été actualisée, en intégrant les données de l'année 2011.

Note de lecture : le nombre d'allocataires du Rmi ou de l'Api puis du Rsa socle passe d'environ 1,47 million à près de 1,60 million entre fin décembre 2006 et fin mars 2012, en données Cvs. Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires du Rsa activité seul s'élève à environ 468 000 fin mars 2012, en données brutes.

Quant au Rsa majoré, le nombre d'allocataires diminue de 3 % en un an, passant d'environ 35 000 foyers fin mars 2011 à près de 34 000 fin mars 2012.

Le nombre d'allocataires du Rsa socle augmente de près de 1,2 % au 1^{er} trimestre 2012

Le nombre de bénéficiaires du Rsa socle résidant en Métropole et dans les Dom progresse de près de 1,2 % entre décembre 2011 et mars 2012, en données

corrigées des variations saisonnières (Cvs). Les effectifs augmentent ainsi à un rythme relativement proche de celui observé au cours de l'année 2011 (graphique 1). Cette évolution s'explique notamment par une croissance du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (Defm) similaire en 2010 et 2011. La situation du marché du travail agit, en effet, avec un certain retard sur l'évolution du nombre d'allocataires du Rsa socle.

ENCADRÉ 1

Sources utilisées

Les données utilisées pour le suivi conjoncturel du nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (Rsa) sont celles de l'ensemble des régimes, à l'exception de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (Ccmsa), ce qui représente environ 98 % de l'ensemble des allocataires au 31 décembre 2011. Ces données proviennent de l'exploitation des fichiers statistiques exhaustifs des caisses d'Allocations familiales (Caf), délivrant une photographie des allocataires à la fin des mois de mars, juin, septembre et décembre, à partir de 2005.

Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires du Rsa activité seul connaît une légère augmentation au 1^{er} trimestre 2012, passant d'environ 464 000 fin décembre 2011 à 468 000 fin mars 2012 (en données brutes). Cette hausse concerne à la fois les allocataires résidant en France métropolitaine et ceux résidant dans les Dom.

La montée en charge de la composante Rsa activité seul s'effectue à un rythme peu dynamique dans les Dom

Un an après l'extension du dispositif dans les Dom, il est possible de réaliser un premier bilan de la montée en charge du Rsa dans ces départements, hors Mayotte. Concernant la composante Rsa socle, le nombre de bénéficiaires passe de près de 172 000 foyers fin mars 2011 à 180 000 fin mars 2012 (graphique 2). Les effectifs connaissent une progression régulière tout au long de l'année, qui s'observe aussi bien pour les bénéficiaires du Rsa socle seul que ceux du Rsa socle et activité. Cette croissance est plus soutenue que l'évolution du nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion (Rmi) ou de l'allocation de parent isolé (Api) constatée en 2010. Le nombre de bénéficiaires de ces anciens dispositifs

est, en effet, passé d'environ 166 000 à 170 000 entre fin décembre 2009 et fin décembre 2010.

Le nouveau volet de la prestation concerne quant à lui près de 22 000 foyers fin mars 2012, contre environ 14 000 un an auparavant. La part des allocataires du Rsa activité seul dans l'ensemble des bénéficiaires passe ainsi de 8 % à 11 % en un an. Comparativement, près d'un quart des allocataires du Rsa bénéficiaient de cette composante un an après la mise en place du dispositif en France métropolitaine. La montée en charge du Rsa activité seul s'effectue donc à un rythme beaucoup moins dynamique dans les Dom. Cette évolution peut s'expliquer notamment par le maintien du droit au revenu de soutien temporaire à l'activité (Rsta)¹ jusqu'à la fin de l'année 2012. La plupart des personnes exerçant une activité professionnelle ont, en effet, choisi de continuer à bénéficier du Rsta, plutôt que de basculer dans le Rsa activité.

Le nombre de bénéficiaires du Rsa résidant dans les Dom évolue d'un trimestre à l'autre en lien avec les flux d'entrée et de sortie du dispositif. Ainsi, l'augmentation du nombre d'allocataires entre fin décembre 2011 et fin mars 2012 s'explique par un nombre d'ouvertures de droit plus élevé que celui des sorties : environ 15 000 allocataires supplémentaires contre 11 000 sortants du dispositif. Depuis mars 2011, le nombre d'ouvertures de droit est compris entre 14 000 et 16 000 chaque trimestre. Il dépasse systématiquement le nombre des sorties, qui est resté relativement stable au cours de l'année 2011.

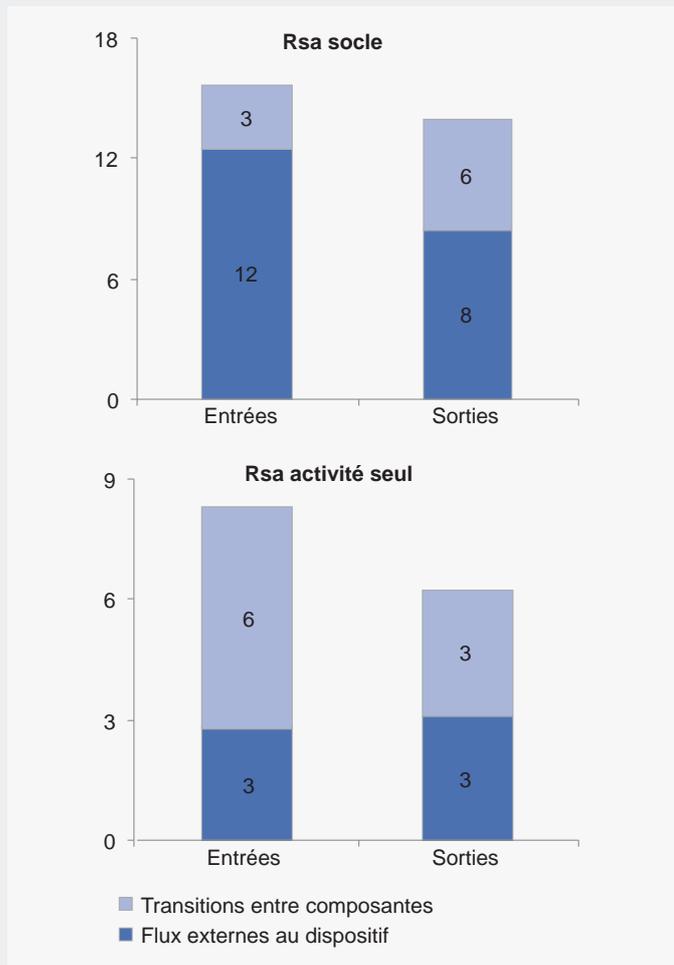
L'évolution du nombre de bénéficiaires de chaque composante est liée aux flux d'entrées et de sorties externes au dispositif, mais dépend également des transitions internes existant entre le Rsa socle et le Rsa activité seul.

Graphique 2 - Nombre d'allocataires du Rmi ou de l'Api puis du Rsa résidant dans les Dom*



(*) Hors Mayotte.
Source : Cnaf - Dser.

Graphique 3 - Nombre d'entrées et de sorties des bénéficiaires du Rsa socle et du Rsa activité seul, entre décembre 2011 et mars 2012, dans les Dom* (en milliers)



(*) Hors Mayotte

Source : Cnaf - Dser

Note de lecture : entre décembre 2011 et mars 2012, environ 12 000 foyers ont ouvert un droit au Rsa socle et 3 000 sont entrés dans cette composante en provenance du Rsa activité seul.

Concernant le Rsa socle, ce sont les flux externes qui contribuent à la hausse du nombre d'allocataires entre décembre 2011 et mars 2012. Le nombre d'ouvertures de droit est en effet plus élevé que celui des sorties du dispositif, soit environ 4 000 allocataires supplémentaires (graphique 3). Ce nombre de bénéficiaires compense par ailleurs la baisse des effectifs liée aux transitions entre composantes (près de 3 000).

En 2011, près de 9,2 milliards* d'euros ont été versés au titre du Rsa en Métropole et dans les Dom

Le Rsa fait l'objet d'un financement associant les départements et l'État. La partie socle du Rsa est financée par les départements et la partie activité par l'État, sauf pour le Rsa jeunes qui est financé dans son intégralité par l'État. Ce sont les Caf qui versent cependant la totalité de la prestation aux allocataires. En 2011, le montant total de Rsa versé en Métropole et dans les Dom s'élève à près de 9,2 milliards d'euros, dont près d'un milliard dans les Dom. Le montant de Rsa socle représente environ 7,7 milliards d'euros et celui de Rsa activité près de 1,5 milliard d'euros. Ces montants, exprimés en droits constatés, concernent le régime général et n'incluent pas ceux versés par la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (Ccmsa). Ils sont issus des données comptables de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) et tiennent compte des dernières régularisations relatives à l'année écoulée.

* Ce montant n'inclut pas le Rsa expérimental, ni la prime exceptionnelle.

Au contraire, l'augmentation du nombre de bénéficiaires du Rsa activité seul résulte uniquement des transitions internes. Ainsi, près de 6 000 foyers passent du Rsa socle au Rsa activité seul entre décembre 2011 et mars 2012 et inversement pour 3 000 allocataires. Les flux externes au dispositif n'ont quant à eux pas d'impact sur l'évolution de cette composante, puisque le nombre d'entrées est équivalent à celui des sorties.

Sophie Cazain ■

Isabelle Siguret ■

Cnaf - Dser

La publication « Les allocataires du Rsa fin juin 2012 » paraîtra le **jeudi 20 septembre 2012**.

■ **Note**

(1) Il s'agit d'une prestation temporaire mise en place en 2009, versée à tous les individus percevant des revenus d'activité inférieurs à 1,4 fois le salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) ; voir *l'e-ssentiel* n° 111.

■ **Pour en savoir plus**

- ▶ Cazain S. et Siguret I., 2012, *Les allocataires du Rsa fin décembre 2011*, *l'e-ssentiel*, n° 120.
- ▶ Cazain S. et Siguret I., 2011, *Le nombre d'allocataires du Rsa au 31 mars 2011*, *l'e-ssentiel*, n° 111.

Directeur de la Publication
Hervé Drouet
Directrice de la rédaction
Christine Chambaz
Directrice adjointe de la rédaction
Delphine Chauffaut
Rédactrice en chef et abonnements
Lucienne Hontarrède
Maquettiste
Ysabelle Michelet

Contact : lucienne.hontarrède@cnaf.fr
Tél. : 01 45 65 57 14

Cnaf - 32 avenue de la Sibelle
75685 Paris Cedex 14
Tél. : 01 45 65 52 52
N° ISSN : 1638 - 1769